

L'ADES ASSOCIATION DOMICILE EMPLOI SERVICE

Quelques repères historiques

Par Jean DUMORTIER , 1er
Président

L'association ADES a été créée en 1996 , par l'association intermédiaire L'ETAPE et les premières interventions à domicile ont démarré en 1998 , il y a 25 ans.

Les associations intermédiaires agréées par l'État avaient pour but d'accueillir et accompagner des demandeurs d'emploi dans une démarche d'accès à des emplois durables.

Cela se faisait par la mise en situation de travail de ces personnes, soit en entreprise, en collectivités ou chez des particuliers

Ces associations intermédiaires travaillaient sur un secteur géographique donné, souvent en lien avec les communes du secteur, dans notre cas celui des 9 communes d'ADES actuelles.

Pendant plusieurs années, L'Etape a donc organisé la mise à disposition ponctuelle chez des particuliers de personnes souhaitant travailler dans le domaine du ménage-repassage. Mais cela était un travail précaire.

Après quelques années de ce fonctionnement, il a été décidé, au sein de L'Etape et en lien avec les 9 communes, de créer l'association ADES comme employeur de ces personnes qui faisaient régulièrement du travail de ménage-repassage chez les particuliers de ces communes. Un contrat de travail sous forme de CDI a été établi entre ADES et les intervenantes et une convention entre ADES et les particuliers utilisant ces services de ménage-repassage.

C'est toujours le cas aujourd'hui.

Les objectifs de la création d'ADES

Vis à vis des particuliers

- D'avoir toujours la même personne qui intervienne chez eux et par conséquent de mieux organiser le travail dans le temps.
- De ne pas avoir à signer un contrat d'employeur avec toutes les contraintes et responsabilités que cela implique.

Vis à vis des salariées

- De créer des emplois durables pour ces personnes en situation précaire.
- De leur offrir un planning de travail régulier, toujours chez les mêmes personnes et même emploi du temps chaque semaine.
- De les professionnaliser dans cet emploi par la mise en place de formations spécifiques et de conseils aux particuliers, en lien avec l'association Gaspar.

Lien avec les communes

Les communes étaient à l'origine du projet et sont encore aujourd'hui parties prenantes au sein du Conseil d'Administration d'ADES

D'un commun accord elles ne donnent pas de subvention à ADES. Le tarif de la prestation doit donc faire en sorte de faire fonctionner économiquement l'association (salaires des personnels administratifs et intervenantes à domicile , frais de fonctionnement de la structure).

L'association GASPARG

GASPARG a été créée à ce moment là par plusieurs associations identique à l'ADES du bassin rennais pour échanger entre - elles :

- dans la mise en place des règles en matière de contrat de travail, de salaire, convention collective, etc
- de convention de mise à disposition avec les particuliers, tarifs, etc..
- de formations

Une association qui agit en complémentarité sur le territoire

Très vite un accord a été conclu avec l'ADMR et le CIAS de Mordelles pour être complémentaires et ne pas se faire concurrence. Par exemple ADES n'intervient pas au niveau des soins à la personne.

Demande ponctuelle de ménage

ADES n'intervient pas chez les particuliers dans le cas de demande ponctuelle. On peut faire alors appel à l'association intermédiaire du secteur qui n'est plus L'ETAPE devenu Chantier d'Insertion mais l'association START'AIR à Rennes

Depuis sa création il y a 25 ans, l'ADES demeure fidèle à ses valeurs fondatrices et répond encore aujourd'hui pleinement à l'objet social de l'association tel que définit initialement :

- Réaliser, gérer et développer des services aux personnes à domicile
- Initier et favoriser des projets créateurs d'emplois de proximité
- Participer à la création d'emplois pérennes et de qualité